

COPIE



JG.
+ copie choro
+ copie lor

Le 19/12/2016..

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET DU
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
16, rue Borde
13357 MARSEILLE CEDEX 20
Téléphone : 04 91 17 91 17
drfip13@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : philippe LONGCHAMPS
Téléphone : 04 91 09 60 79
Courriel : drfip13.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. : 2016 -201V2409

La Directrice Régionale des Finances
publiques
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et du département des Bouches-du-Rhône
à

Département des Bouches du Rhône
Direction des Etudes, de la
programmation
et des Acquisitions
Service acquisitions et recherches

Hôtel du Département
52, avenue de Saint-Just
13256 MARSEILLE

AVIS du-DOMAINÉ sur la VALEUR LOCATIVE

Service
Acquisitions et Recherches

27 DEC. 2016

Arrivée

DÉSIGNATION DU BIEN : LOCAL PROFESSIONNEL
ADRESSE DU BIEN : 50 bd Longchamp Marseille 1er

1 - SERVICE CONSULTANT CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE:

Affaire suivie par : M. GUILPAIN

2 - Date de consultation : 11/10/2016
Date de réception : 17/11/2016
Date de visite : 14/12/2016

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Projet d'acquisition



4 – DESCRIPTION DU BIEN

Marseille 6ème
805 Saint-charles
50 Bd Longchamp

Référence cadastrale : section 805 E n° 152 pour 182 m²
Local professionnel indépendant de plain-pied de 130 m² environ ancienne agence bancaire
comprenant hall guichet , bureaux sur rue,
- Sous sol de 60 m² : salle des coffres utilisable en archives , salle détente, sanitaires

6 – ELEMENTS D'APPRECIATION

- Bon état - accès PMR à réaliser

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE par la méthode par comparaison

Le prix de 230 000 € HT et HC n'appelle pas d'observation.

8 – RÉALISATION D'UN ACCORD AMIABLE :

8 – DURÉE DE VALIDITÉ : UN AN

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques
Directrice Régionale des Finances Publiques
de Provence Alpes Côte d'Azur et du département
des Bouches du Rhône
et par délégation,
L'inspecteur des Finances Publiques

Philippe LONGCHAMPS

